



## Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais  
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

@ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

# **CDAS du 14 Mars 2024**

## ***Déclaration liminaire***

Mme la Présidente,

M.Lemaire a annoncé un plan de 10 milliards d'économies sur les dépenses de l'État dont cinq pour la seule fonction publique .

Aucune possibilité d'améliorer les carrières des fonctionnaires en 2025 alors qu'est d'ores et déjà annoncée une coupe supplémentaire de 20 milliards.

Le report d'un an des recrutements programmés en 2024 confirme que c'est la masse salariale des fonctionnaires qui est dans le collimateur.

Nous comprenons mieux pourquoi Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publique, refuse de mettre en place des mesures générales comme la revalorisation du point d'indice et veut remettre en cause les fondements statutaires de la rémunération pour instaurer le salaire au mérite.

Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre M.Attal a annoncé vouloir «désmicardiser» l'économie, et de permettre aux travailleurs de gagner correctement leur vie.

Nous rappellerons simplement à M.Attal qu'un fonctionnaire sur cinq est payé au SMIC dans la fonction publique.

En 25 ans, les agents publics ont perdu 27% de leur rémunération en euros constants principalement à cause du gel du point d'indice.  
Cela suffit!

Les organisations syndicales appellent à la grève ce mardi 19 mars 2024 et réclament une meilleure rémunération des fonctionnaires.

De plus en plus d'agents du Ministère des Finances rencontrent des difficultés financières, des fragilités sociales. Plus que jamais, le rôle de l'action sociale reste majeur.

Pour nous, l'action sociale est un élément essentiel de cohésion sociale, elle doit donc le rester en évitant toute ségrégation financière. Il est inacceptable qu'elle puisse être fragilisée.

[FO FINANCES 62](#) exige donc toujours une politique ambitieuse de l'action sociale pour tous les agents, actifs et retraités, sur tout le territoire concernant, entre autres :

- la restauration collective,
- la revalorisation des titres restaurant et de la participation de l'État,
- une offre vacances-famille permettant à tous les agents d'en bénéficier
- et enfin, des crédits d'action locale (CAL) permettant la mise en place de véritables actions locales initiées par les CDAS.

Nous regrettons à nouveau l'absence du responsable régional.

M.DIALLO aurait pu ainsi nous expliquer en quoi la nouvelle organisation mise en place permet à Mme SAHM, de lui dégager du temps afin de mener à bien toutes les actions requises, nécessaires au bon fonctionnement de notre action sociale départementale.

Dans un contexte de suppressions d'emplois, de détérioration des conditions de travail, de diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires, [FO FINANCES 62](#) rappelle donc, l'importance d'une action sociale de qualité au plus près des agents actifs et retraités avec des moyens budgétaires et humains alloués en conséquence.

## **Les représentants [FO FINANCES 62](#)**

**Titulaires** : Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON

**Suppléants** : Clément Hanquez, Anne-Catherine EGUILLON